

ANALYSE COMPARATIVE DE SURVOLS

ASNIERES-SUR-SEINE, GENNEVILLIERS
ET VILLENEUVE-LA-GARENNE (92)

Juillet 2023

I. Carte de situation des survols et récapitulatif des données analysées	2
II. Configuration Face à l'Ouest.....	6
A. Répartition temporelle des survols.....	6
B. Répartition spatiale des survols	7
C. Observations.....	9
III. Configuration face à l'est.....	10
A. Répartition temporelle des survols.....	10
B. Répartition spatiale des survols	11
C. Observations.....	13
IV. Conclusion.....	14
V. Pour en savoir plus	15

CONTEXTE

Le pôle technique de l'ACNUSA a réalisé une analyse comparative des trajectoires des mois de mai 2019, 2022 et 2023. Cette analyse a été produite à partir du traitement des données RADAR de la région Île-de-France¹. Celle-ci objective les survols d'un territoire pour une période donnée, et permet par comparaison sur un pas de temps plus long, de pouvoir apprécier une évolution des conditions de survols d'un territoire. Les mois de mai 2020 et 2021 n'ont pas été étudiés par manque de représentativité du trafic aérien suite à l'impact de la crise sanitaire sur le secteur aérien.

Les avions décollant et atterrissant face au vent, son orientation a un impact sur les survols. Sur les principaux aéroports d'Île-de-France, on parle de configuration face à l'Est ou face à l'Ouest. Les deux configurations ont été étudiées statistiquement, en créant plusieurs diagrammes : le nombre de survols journaliers, le nombre moyen de survols par configuration, les aéroports de destination et de départ par configuration, la répartition horaire des survols par configuration et enfin la répartition en altitude par configuration.

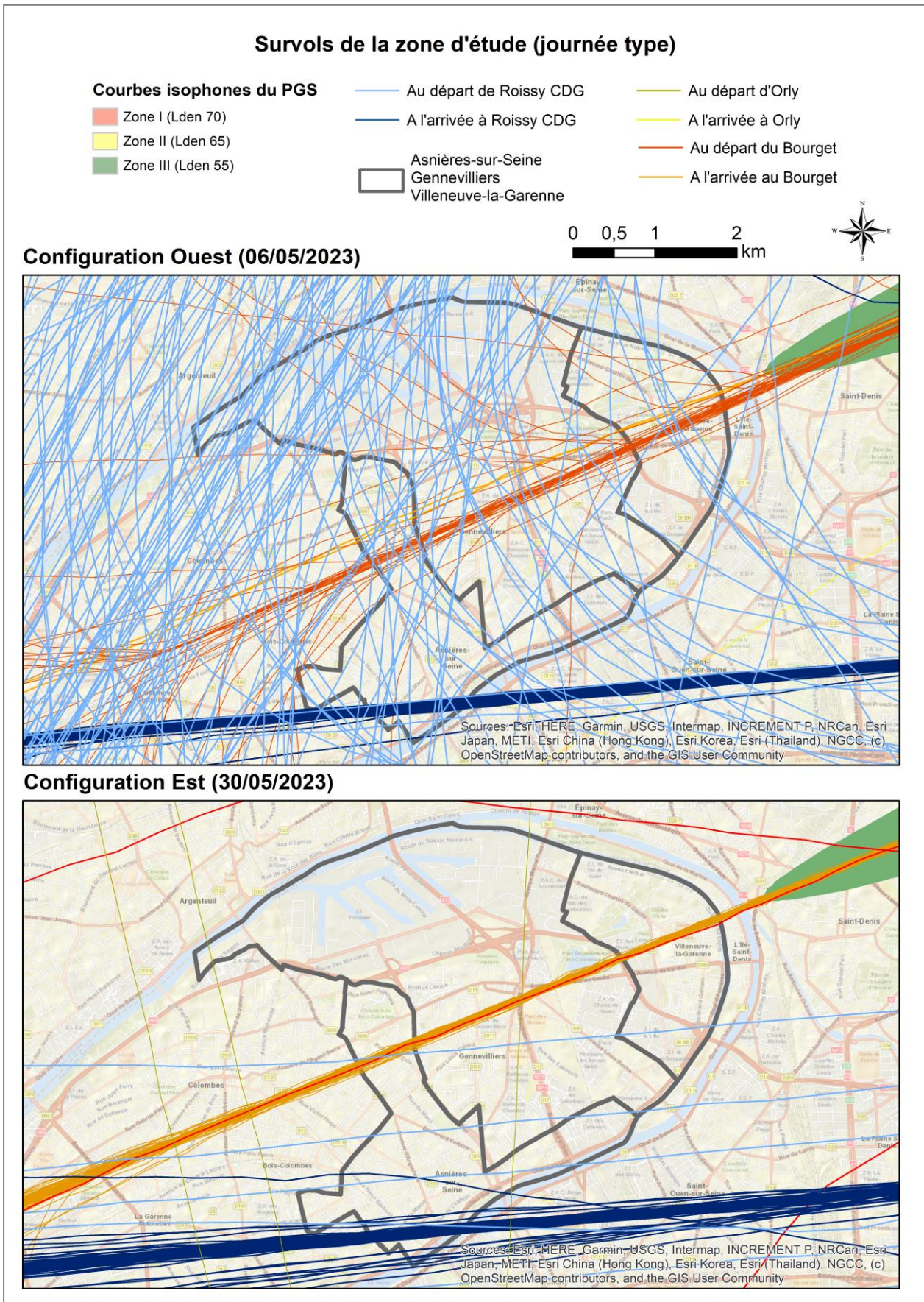
Une carte de situation est jointe à l'étude et représente les trajectoires selon le type de mouvement (départ, arrivée) et le(s) aéroport(s) concerné(s)).

Pour des raisons de sécurité, l'échantillon de données ne comprend aucun survol lié à des départs ou des arrivées d'aéronefs dont l'activité est de nature militaire ou gouvernementale. Cela n'exclut cependant pas le fait que le territoire puisse être survolé par de tels aéronefs. L'échantillonnage exclut également les jours orageux² car ils ne sont pas représentatifs de la situation moyenne de survol. Les statistiques fournies concernent uniquement l'emprise du territoire. Les moyennes d'altitudes de survol sont données en mètre (m) par rapport au niveau de la mer, elles ont été calculées sur l'ensemble de la surface du territoire et constituent à ce titre une estimation de l'altitude réelle de l'avion (les altitudes évoluant entre l'entrée et la sortie de l'aéronef de la zone d'étude). Les horaires sont donnés en heure locale.

¹ Source : groupe ADP, Laboratoire ADP

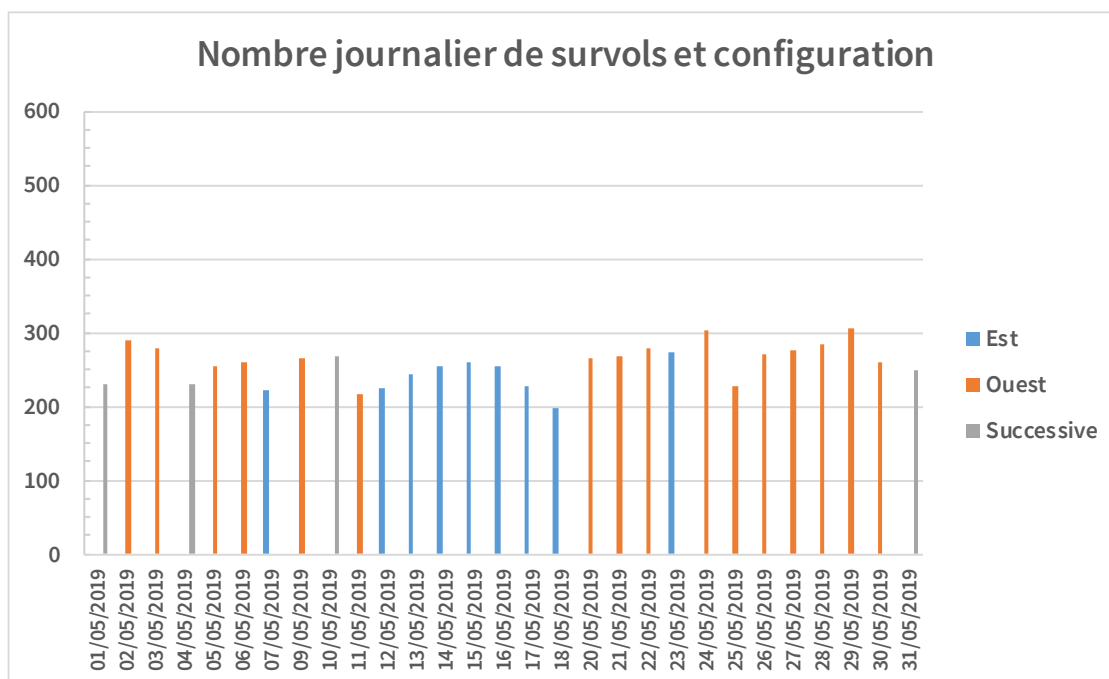
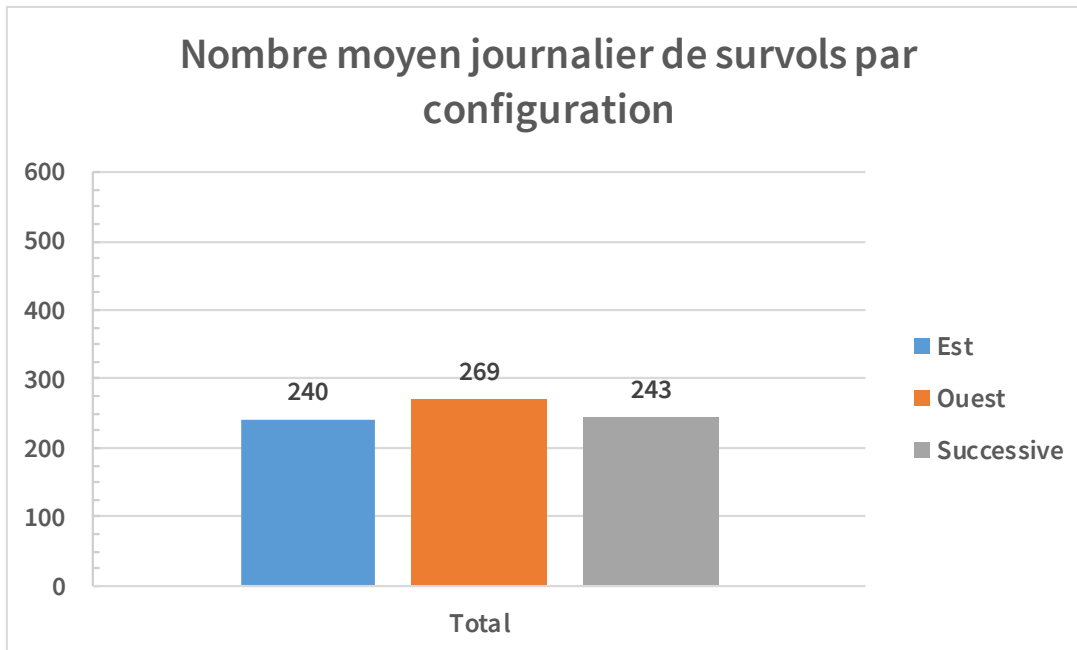
² Source : données quotidiennes, Météo-France

I. CARTE DE SITUATION DES APPROCHES ET DEPARTS RECAPITULATIF DES DONNEES ANALYSEES



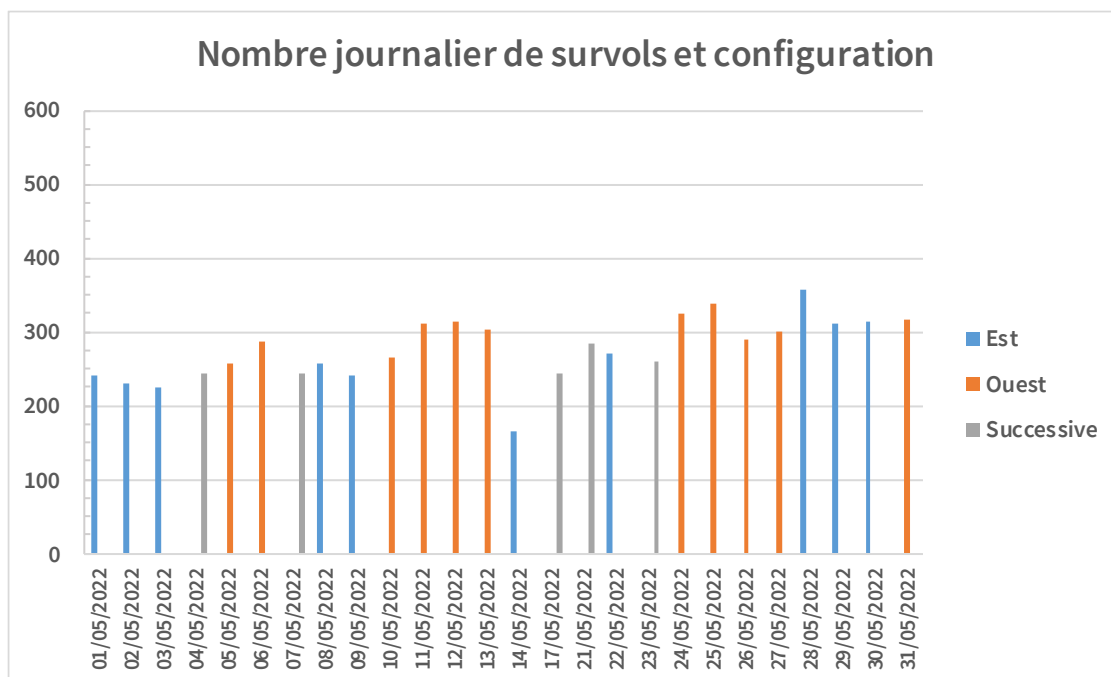
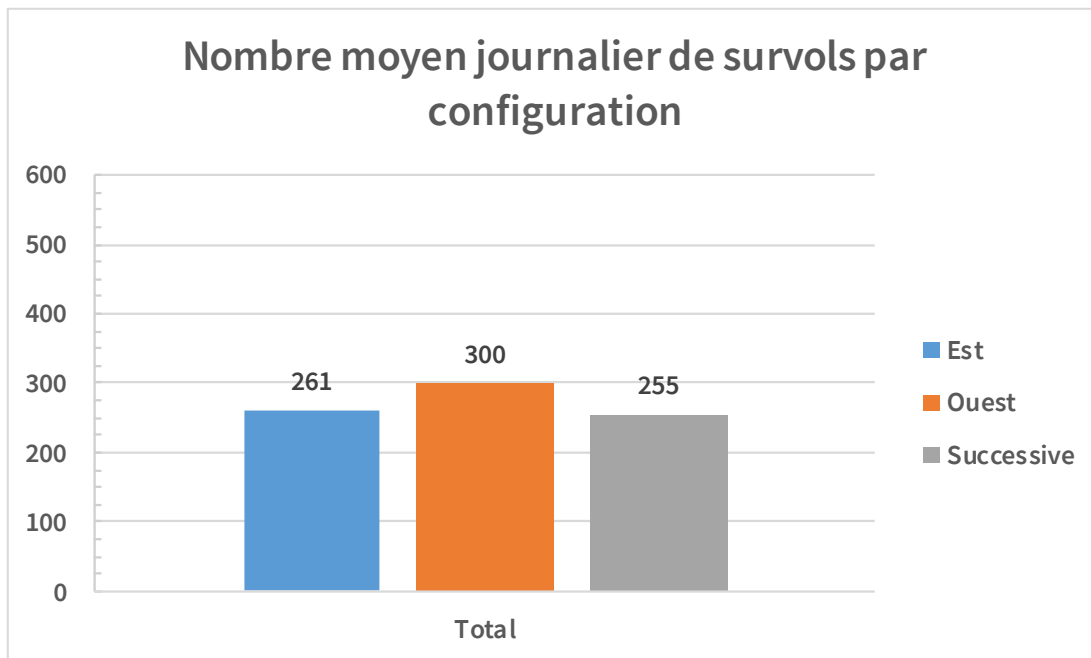
Les diagrammes ci-après présentent le nombre et la répartition des survols du territoire par configuration pour les mois de mai 2019, 2022, 2023.

1. MAI 2019



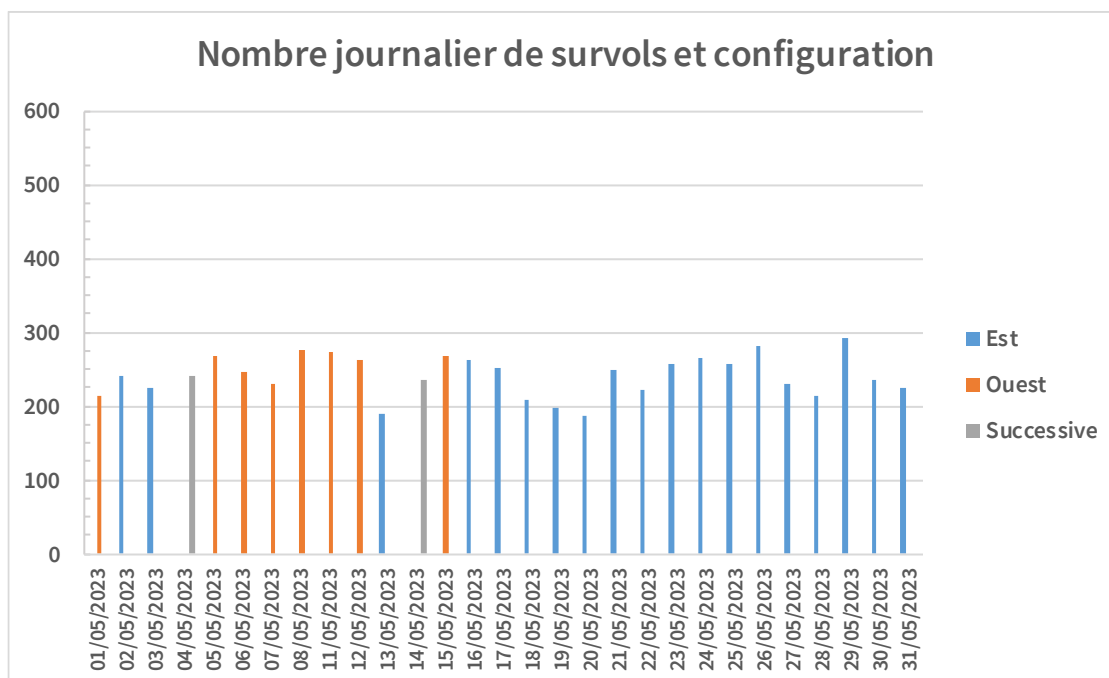
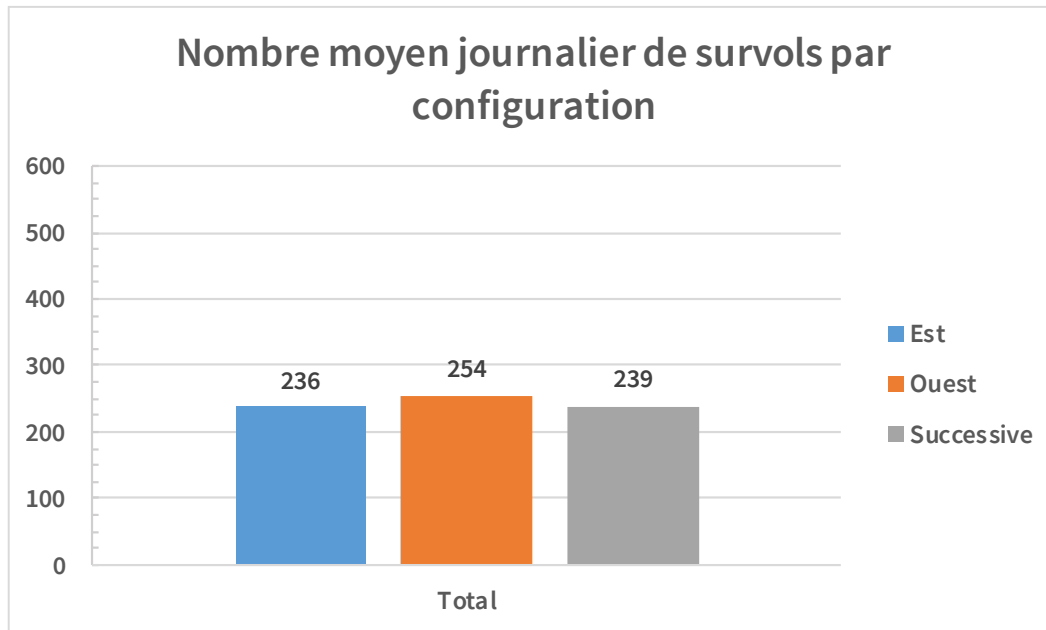
Le terme « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

L'échantillonnage a exclu les jours orageux.



Le terme « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

L'échantillonnage a exclu les jours orageux.



Le terme « Successive » renvoie à la moyenne du nombre de survols des jours où moins de 80% des survols se sont effectués en configuration Ouest ou en configuration Est.

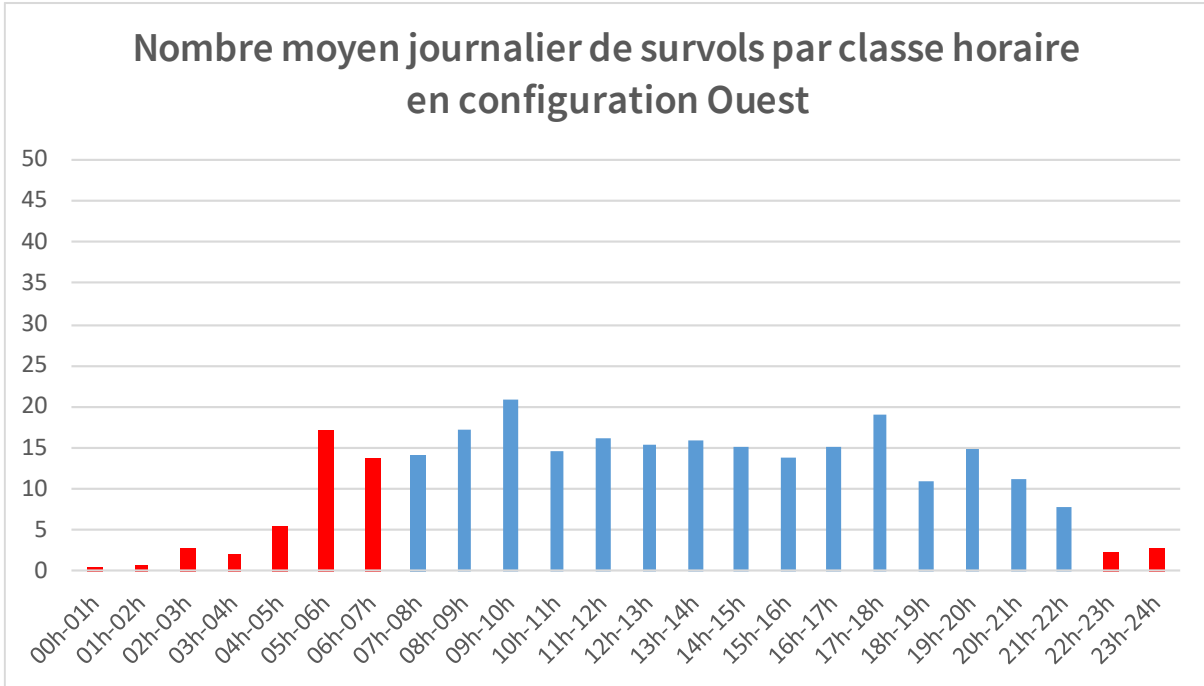
L'échantillonnage a exclu les jours orageux.

II. CONFIGURATION FACE A L'OUEST

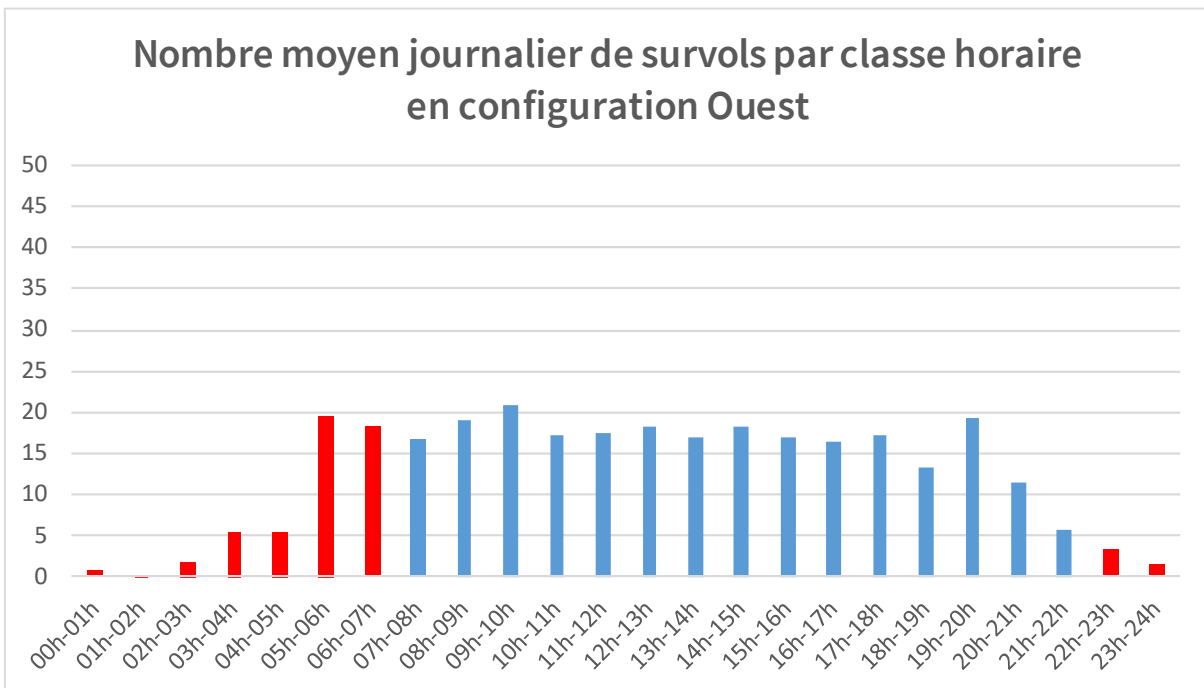
Les diagrammes ci-après identifient les survols en configuration Ouest au cours des mois de mai 2019, 2022 et 2023.

A. REPARTITION TEMPORELLE DES SURVOLS

1. MAI 2019

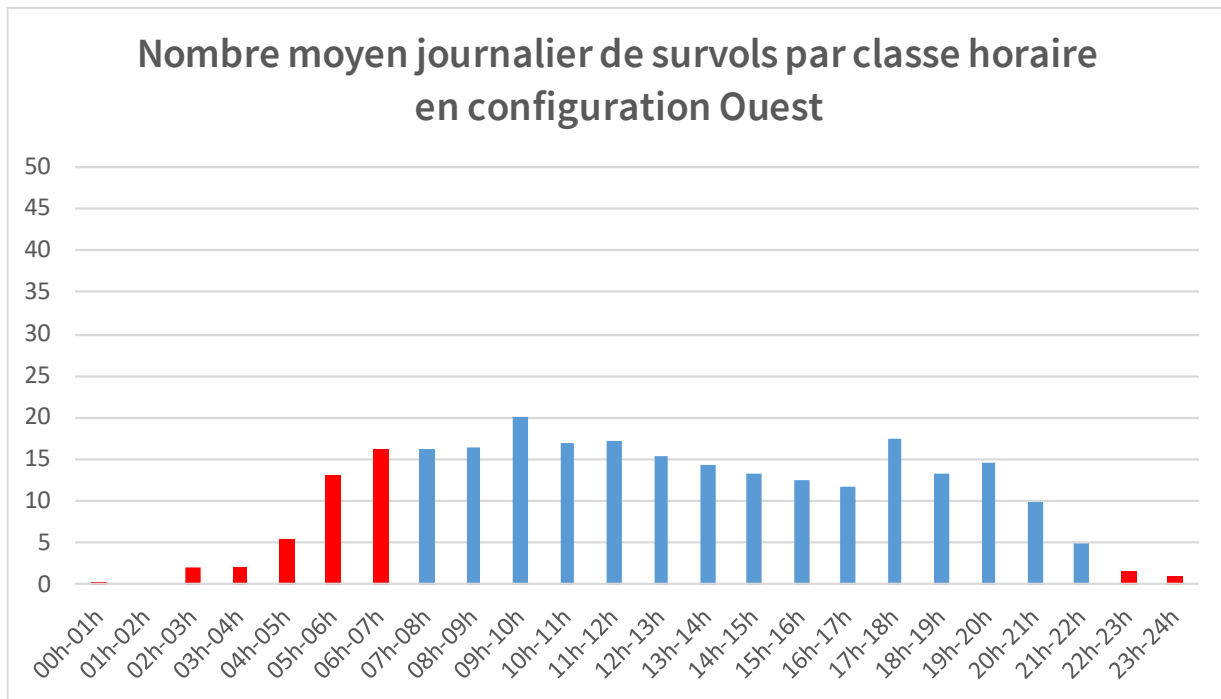


2. MAI 2022



Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

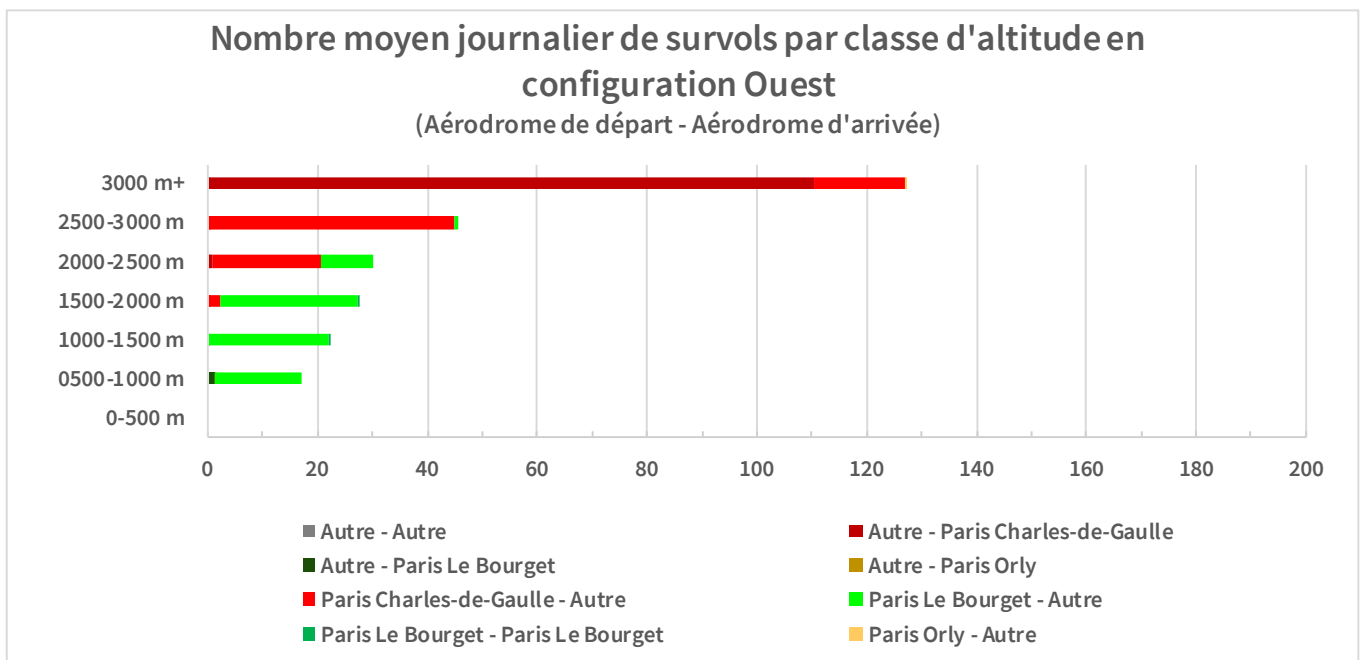
3. MAI 2023



Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

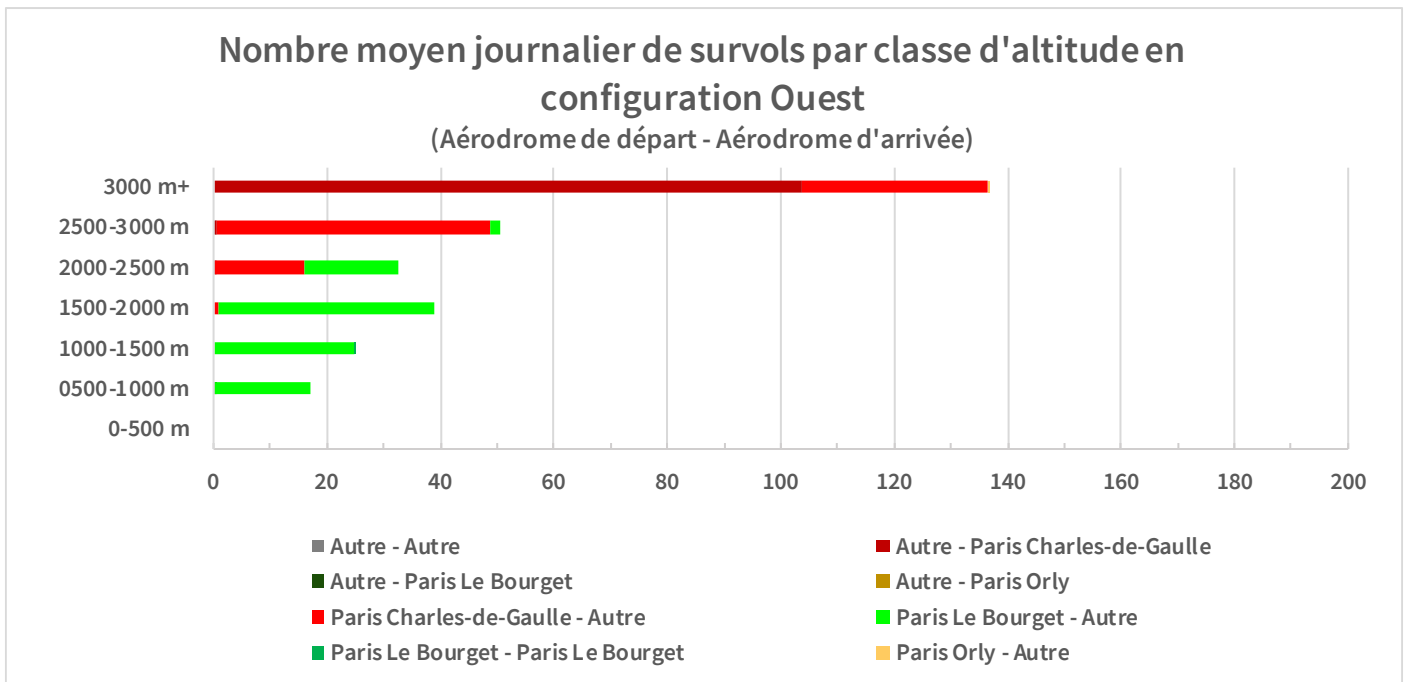
B. REPARTITION SPATIALE DES SURVOLS

1. MAI 2019



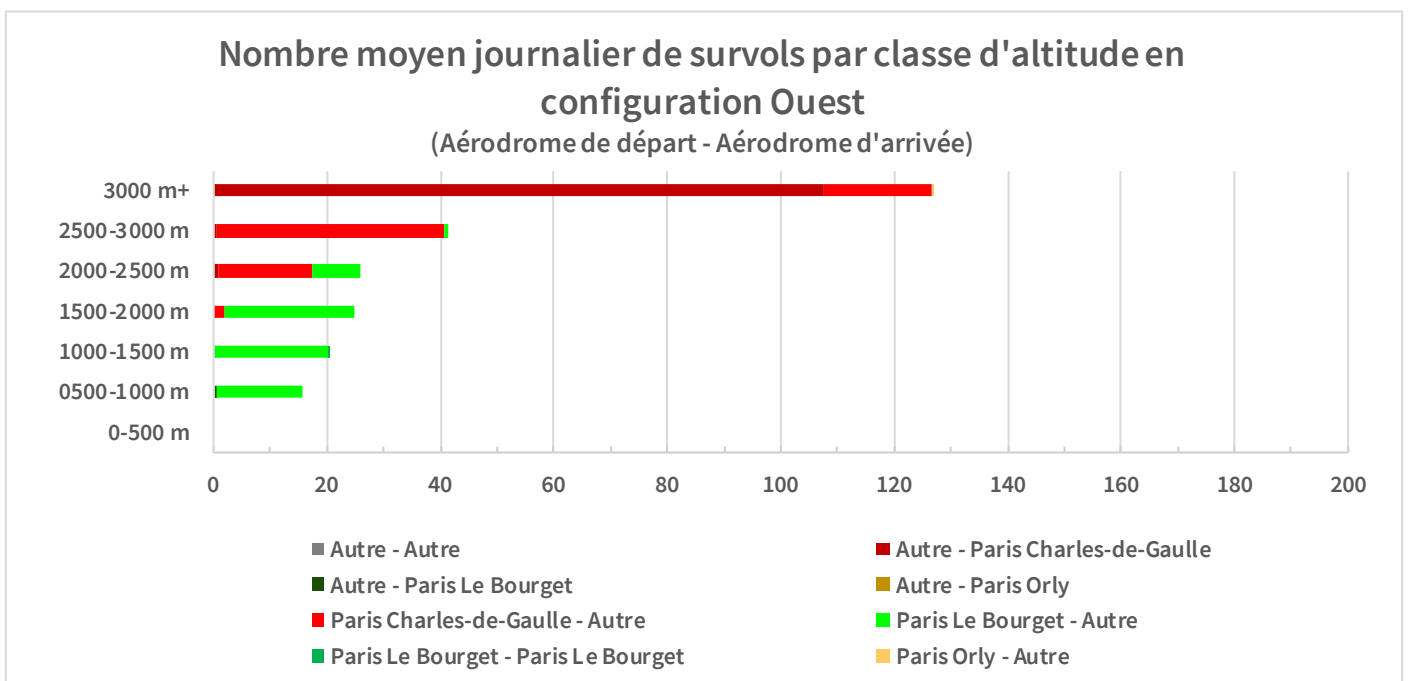
Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

2. MAI 2022



Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

3. MAI 2023



Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

C. OBSERVATIONS

En configuration Ouest, les diagrammes montrent que le trafic aérien au-dessus des communes est essentiellement lié :

- à des survols à **destination** de l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle selon une trajectoire d'Ouest en Est au Sud de la commune d'Asnières-sur-Seine et à des altitudes supérieures à 3 000 mètres d'altitude ;
- à des survols **au départ** de l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle à des altitudes comprises entre 2 000 et supérieures à 3 000 mètres ;
- A des survols **au départ** de Paris - Le Bourget traversant les trois communes selon une trajectoire en ligne droite du Nord-Est vers le Sud-Ouest à des altitudes comprises entre 500 et 2 500 mètres.

Le nombre moyen de survols journaliers en configuration Ouest est de 269 en mai 2019, 300 en mai 2022 et 254 en mai 2023.

Il y a peu de variation dans les altitudes moyennes de survols en configuration Ouest. Entre mai 2019 et mai 2022, il y a une augmentation du nombre de survols au départ de l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle à une altitude supérieure à 3 000 mètres, mais également une augmentation du nombre de survols au départ de Paris - Le Bourget entre 1 500 et 2 000 mètres d'altitude. En mai 2023, il y a une diminution de survols sur toutes les plages d'altitudes.

En mai 2023, il y a eu 8 jours de survols d'aéronefs en configuration Ouest pour les aéroports de Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget.

La répartition du nombre moyen de survols sur les horaires de la journée a connu quelques changements au cours de la période étudiée.

En mai 2019, on constate 3 pics d'activité : entre 05h et 06h avec en moyenne 17 survols, entre 09h et 10h avec en moyenne 21 survols, et entre 17h et 18h avec en moyenne 19 survols.

Pour le mois de mai 2022, on note plus de 15 survols en moyenne par heure entre 05h et 20h (excepté entre 18h et 19h avec 13 survols en moyenne). On note un pic entre 09h et 10h (21 survols en moyenne).

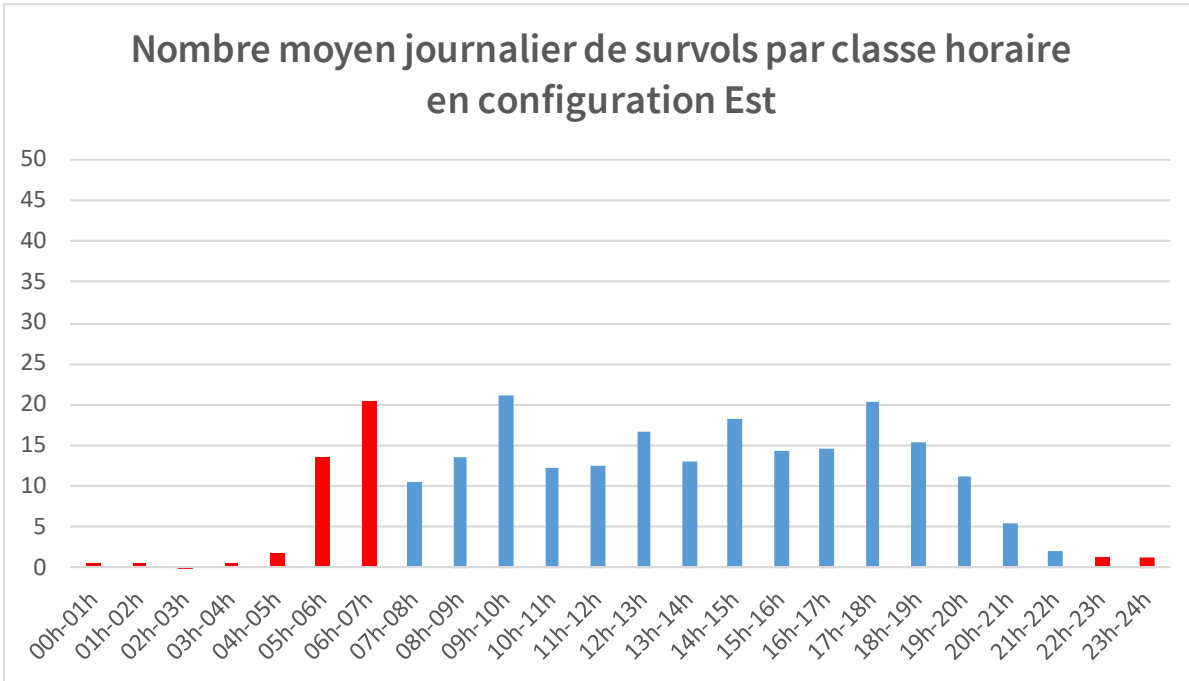
Enfin, pour le mois de mai 2023, on note un pic sur les horaires sensibles avec 16 survols en moyenne entre 06h et 07h. On note par ailleurs deux pics d'activité entre 09h et 10h avec 20 survols en moyenne et entre 17h et 18h avec 17,5 survols en moyenne.

III. CONFIGURATION FACE A L'EST

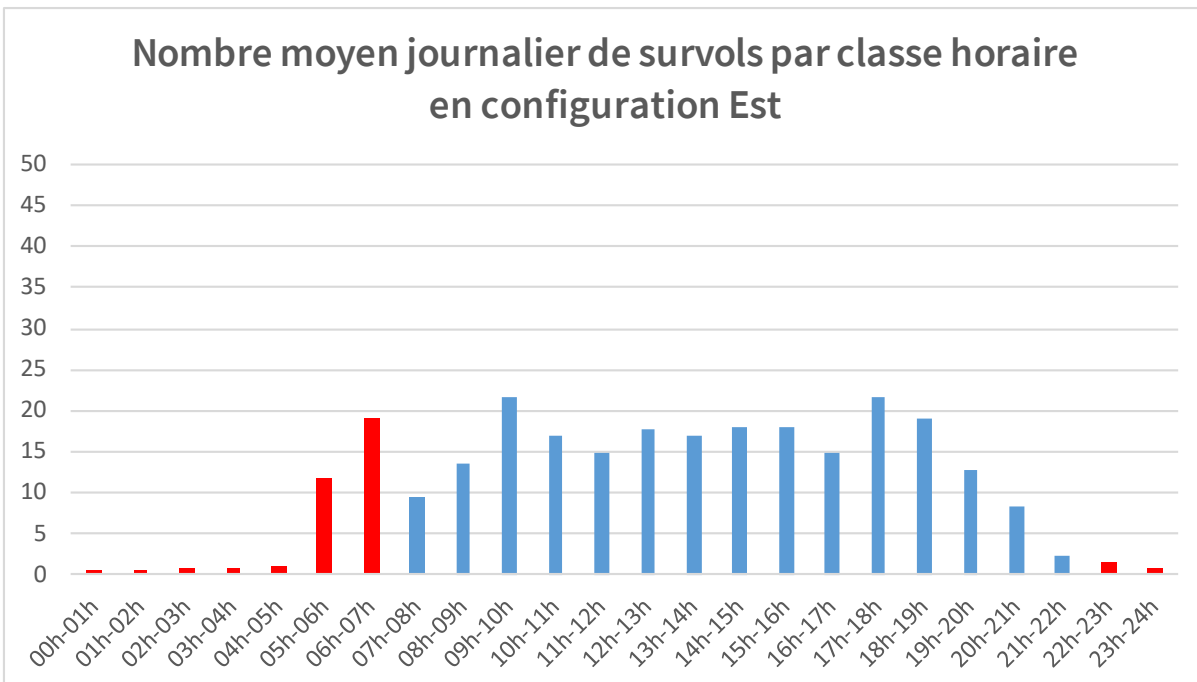
Les diagrammes ci-après identifient les survols en configuration Est au cours des mois de mai 2019, 2022 et 2023.

A. REPARTITION TEMPORELLE DES SURVOLS

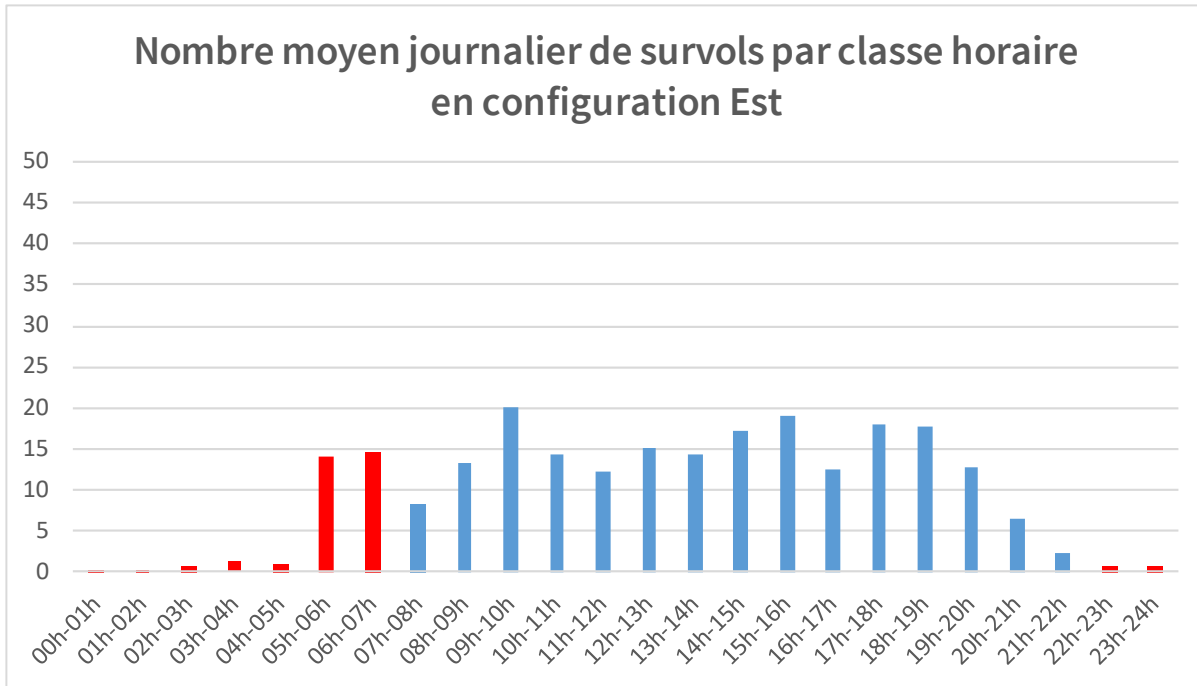
1. MAI 2019



2. MAI 2022



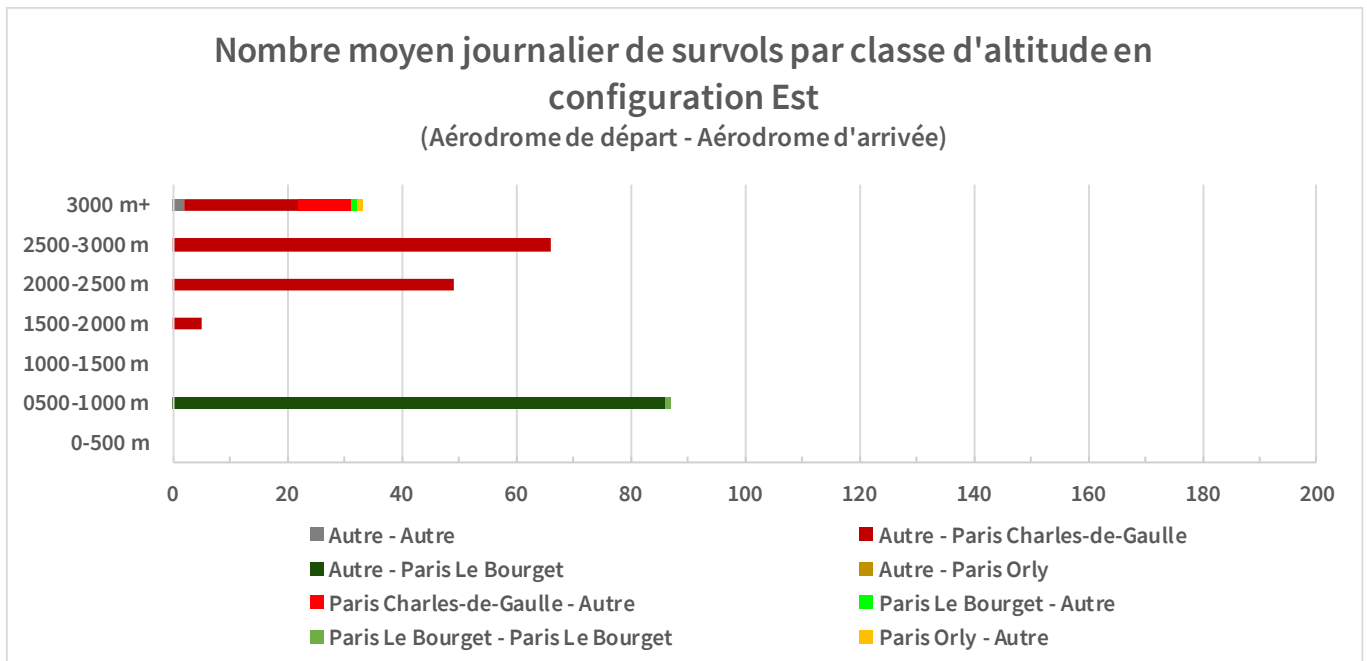
Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.



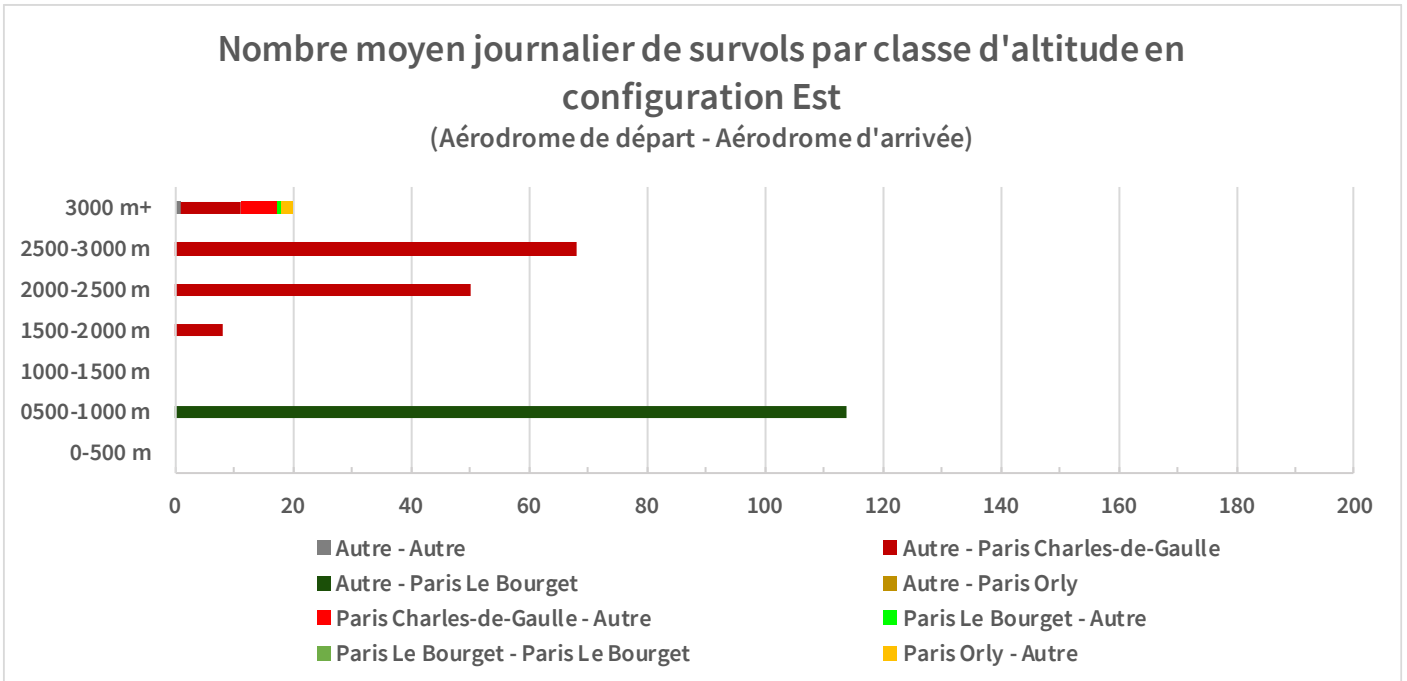
Les périodes en rouge représentent les survols de nuit, en bleu les survols en journée.

B. REPARTITION SPATIALE DES SURVOLS

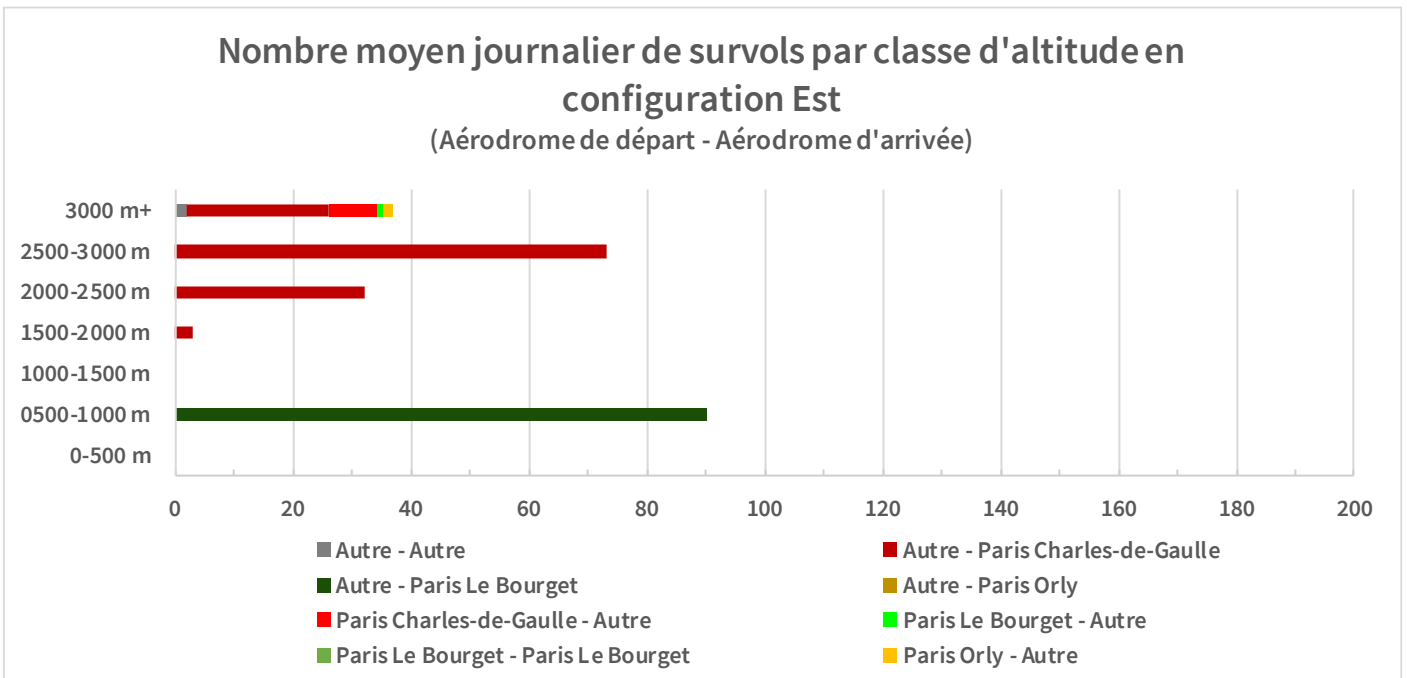
1. MAI 2019



Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)



Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)



Le terme « Autre » désigne un aéroport qui n'est pas l'un des trois principaux aéroports parisiens (Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly, Paris - Le Bourget)

C. OBSERVATIONS

En configuration Est, les diagrammes montrent que le trafic aérien au-dessus du territoire est essentiellement lié :

- à des survols d'aéronefs à **destination** de l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle traversant la commune d'Asnières-sur-Seine d'Est en Ouest à des altitudes de survols entre 2 000 et plus de 3 000 mètres ;
- à des survols d'aéronefs à **destination** de l'aéroport de Paris - Le Bourget et évoluant selon une trajectoire du Sud-Est vers le Nord-Ouest du territoire à des altitudes comprises entre 500 et 1 000 mètres;
- à quelques aéronefs **au départ** des aéroports de Paris - Charles-de-Gaulle, Paris - Orly et Paris - Le Bourget à des altitudes supérieures à 3 000 mètres.

En configuration Est, le nombre moyen de survols journaliers est de 240 en mai 2019, 261 en mai 2022 et de 236 en mai 2023.

En mai 2023, il y a eu 19 jours de survols d'aéronefs en configuration Est pour les aéroports de Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget.

Il y a quelques variations dans la répartition des altitudes moyennes de survols au cours des trois mois étudiés. On observe une augmentation des survols à destination des aéroports de Paris - Le Bourget sur la plage d'altitude comprise entre 500 et 1 000 mètres entre mai 2019 et mai 2022 (respectivement 86 et 114 survols journaliers en moyenne). Le nombre moyen de survols diminue sur cette plage d'altitude (90 survols en moyenne en mai 2023).

Enfin, on note une légère augmentation des survols à destination de Paris - Charles-de-Gaulle sur les plages d'altitudes comprises entre 2 000 et 3 000 mètres entre mai 2022 et mai 2023.

La répartition temporelle du nombre moyen de survols sur les horaires de la journée a connu quelques variations.

En mai 2019, on note trois pics d'activité : entre 06h et 07h avec 20 survols en moyenne, entre 09h et 10h avec 21 survols en moyenne et entre 17h et 18h avec 20 survols en moyenne.

Pour le mois de mai 2022, on note également trois pics d'activité aux mêmes plages horaires.

Enfin, pour mai 2023, on note un pic d'activité entre 09h et 10h avec 20 survols en moyenne, entre 15h et 16h avec 19 survols en moyenne, puis entre 17h et 19h avec 18 survols en moyenne par heure.

IV. CONCLUSION

L'analyse comparative des survols des communes d'Asnières-sur-Seine, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne sur la période observée fait ressortir que :

- En configuration face à l'Ouest, on observe une augmentation d'environ 11% du nombre moyen de survols journaliers entre mai 2019 et mai 2022 (269 et 300 survols respectivement). Le nombre moyen de survols journaliers diminue ensuite d'environ 15% en mai 2023 par rapport à mai 2022.
Les altitudes moyennes de survol ne varient pas de manière significative au cours de la période étudiée.
La répartition temporelle et spatiale des survols selon les horaires de la journée a connu quelques variations, notamment en mai 2022 avec plus de 15 survols par heure en moyenne entre 05h et 20h.
Il y a peu de changements concernant les altitudes moyennes de survols en configuration Ouest. On note une diminution de survols sur toutes les plages d'altitude en mai 2023 par rapport à mai 2022.
- En configuration face à l'Est, on observe une augmentation d'environ 9% du nombre moyen de survols journaliers entre mai 2019 et mai 2022 (respectivement 240 et 261 survols), puis une diminution de 10% environ en mai 2023 (236 survols en moyenne) par rapport à mai 2022.
Il y a quelques changements dans la répartition moyenne de survols par classe d'altitude, avec une augmentation des survols à destination de Paris - Le Bourget à des altitudes comprises entre 500 et 1 000 mètres en mai 2022. La moyenne des survols sur cette plage d'altitude diminue ensuite entre mai 2022 et mai 2023.
En ce qui concerne la répartition temporelle du nombre moyen de survols sur les horaires de la journée, on note 3 pics d'activités pour chacun des mois étudiés.

Les survols au-dessus du territoire sont essentiellement lié à des aéronefs à destination de Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget.

Sur la période étudiée, il y a 19 jours en configuration Est en mai 2023, contre 10 en mai 2022 et 9 en mai 2023. Les survols à destination de Paris - Le Bourget étant à basses altitudes sur le territoire étudié en configuration Est (entre 500 et 1 000 mètres), cela peut expliquer l'augmentation de nuisances sonores.

Il y a une diminution du nombre moyen de survols journaliers à destination et au départ de Paris - Charles-de-Gaulle et de Paris - Le Bourget en mai 2023 par rapport à deux autres mois étudiés sur le territoire des trois communes.

V. POUR EN SAVOIR PLUS

Les avions atterrissent et décollent face au vent : de fait, les facteurs météorologiques ont une influence sur la situation de survol de votre territoire. La section « Configurations » de cette page : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/trafic-aerien-en-ile-france> permet d'observer la répartition du trafic pour les aéroports franciliens.

En région parisienne (et limitrophes), deux outils vous permettent de visualiser la situation sonore relatives aux survols d'aéronefs :

- La plateforme SURVOL (<https://survol.bruitparif.fr>), référence les mesures de bruit aéronautique réalisées par BruitParif. Vous pouvez y consulter les rapports de campagnes de mesures réalisées aux abords de votre territoire, ainsi que les mesures en temps réelles des stations de mesures fixes ;
- L'outil Vitrail (<https://vitrail.entrevoisins.org/vitrail/>) qui vous permet de visualiser en temps décalé les aéronefs survolant la région Parisienne, et les mesures de bruit associées réalisées par les capteurs de mesures du gestionnaire d'aéroports.

Enfin, des mesures de restrictions s'appliquent aux aéroports. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter les arrêtés relatifs aux restrictions d'exploitation d'une plateforme sur l'Atlas des aéroports du site de l'ACNUSA (<https://www.acnusa.fr/atlas-des-aeroports-76>) en sélectionnant l'aéroport de votre choix, rubrique « Textes juridiques en vigueur ».

Le non-respect de ces restrictions est passible de sanctions (amendes administratives) prononcées par l'ACNUSA.